Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 6

Artikel: Ombres et lumières sur le pays
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684038

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le parrainage «familles et personnes seules en Suisse»

Ombres et lumières sur le pays

Nous quittons les derniers quartiers de banlieue et leurs maisons-tours de béton. Tout de suite, la campagne. Bientôt, au loin, les Alpes fribourgeoises se découpant dans un ciel extraordinairement bleu. Il fait une merveilleuse journée d'été: champs, pâturages et forêts se succèdent, les villages se blottissent dans les vallons, par-ci par-là, une chapelle pointe sur la hauteur. Voici le village que nous cherchions: nous demandons notre route. La ferme de M. Là-bas, hors de la localité. Nous quittons la rue principale et empruntons une voie secondaire. Nous laissons la voiture et ferons le dernier bout de chemin à pied. L'air est pur, tout est en fleurs, tout est calme. Soudain, nous apercevons devant nous des pans de murs entourant un amas de ruines d'où s'échappe encore de la fumée. De la boue et des débris de tuiles recouvrent le sol sur un grand emplacement, maintenant terriblement vide. Par terre, quelque chose qui dut être une casserole, sur un mur, une tasse. Le tronc noirci d'un arbre – était-ce un sureau, comme on en trouve presque toujours aux abords des fermes? – s'est recourbé jusqu'à terre. Une immense poutre sculptée barre le sol. Non loin des ruines, deux chaises et une table, perdues dans la nature. Nous nous approchons d'une jeune femme, encore complètement bouleversée. Le sinistre s'est passé la veille, au cours de l'après-midi: la foudre et en quelques minutes la vieille ferme où cette famille venait de s'installer en qualité de locataire n'était plus qu'un tas de cendres. Maintenant, ils sont là, sans rien d'autre que les vêtements qu'ils portent.

La Croix-Rouge va intervenir. Ses parrainages pour familles et personnes seules en Suisse ont également été institués pour de pareils cas. Une représentante de la section fribourgeoise nous accompagne; elle s'entretient avec le couple, afin de connaître les besoins les plus pressants et les possibilités de dépannage. Dès que la famille aura un nouvel appartement – pour le moment elle a trouvé refuge chez le propriétaire de la maison incendiée – il lui faudra des meubles, de la literie et des articles de ménage. Auparavant déjà, des vêtements seront fournis par la section. Un rendez-vous est fixé avec Madame A. pour qu'elle puisse choisir elle-même la nouvelle garde-robe de sa famille. Par ailleurs, une formule de requête va être remplie et envoyée à Berne. Après avoir étudié le cas, le Service social de la Croix-Rouge suisse fera tout de suite livrer par la Centrale du matériel les objets demandés. Le cas de la famille A. est un exemple typique de nos interventions d'urgence.

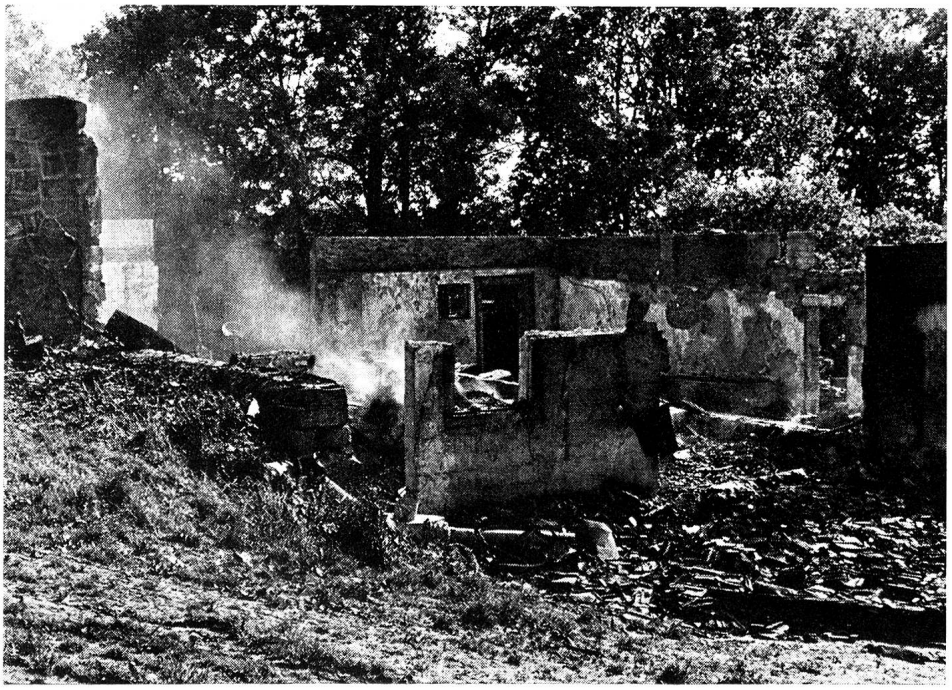

La Croix-Rouge suisse est fréquemment appelée à intervenir à la suite d'incendies, son aide comporte la fourniture de lits, de literie, de mobilier, de vêtements et de chaussures.

La visite que nous lui avons rendue n'était pas prévue au programme de cette journée qui aurait dû être réservée uniquement à la livraison de lits et de literie destinés à une famille de huit enfants orphelins de père. La mère, Mme B., est une femme dans la quarantaine, énergique, chaleureuse; elle habite avec sa ribambelle d'enfants une partie d'une vieille grande maison jouxtant une scierie. L'aîné fait un apprentissage, les autres, toutes des filles, ont entre 16 et 8 ans. L'aînée, qui suit actuellement un cours ménager, s'est placée pendant ses vacances d'été. Trois autres filles se trouvent à la maison cet après-midi, la plus jeune est au fond de son lit avec la rougeole; ses sœurs ont congé. L'une d'elles, ainsi que l'aînée disposeront dorénavant chacune de leur propre lit, qui remplacera le vieux, inutilisable, qu'elles partageaient. Dans la petite cour, d'où l'on peut apercevoir la route, elles attendaient, impatientes, l'arrivée de la camionnette et se précipitent maintenant pour appeler leur mère. Mme B. vint aimablement nous saluer et tout le monde se met à décharger et à déballer, en essayant de ne pas écraser les deux petits chats qui voulaient aussi être de la partie et nous filaient

En 1973, 1305 parrainages ont permis de remettre à des familles et personnes seules en Suisse 168 lits entièrement équipés, 128 colis de literie, 50 armoires et commodes, 16 machines à laver ou des contributions pour leur acquisition, 7 machines à coudre usagées, 157 colis de chaussures et de vêtements, 90 pièces de mobilier neuf ou usagé.

entre les jambes. Les lits superposés furent montés en quelques instants dans la chambre des filles. Il n'y a pas beaucoup de place pour les meubles dans cet appartement plutôt modeste, par contre les murs sont couverts de tableaux, affiches et souvenirs de tous genres.

Le père est mort il y a trois ans. La mère devant s'occuper des enfants ne peut pas aller travailler à l'extérieur, mais elle sait comment tirer parti d'un rien et peut très bien se débrouiller; son fils et ses filles la secondent autant que possible. Mme B. voudrait encore nous offrir à boire. Malheureusement, nous ne pouvons accepter son invitation, car nous devons encore aller voir la famille C. qui, deux mois auparavant, a reçu une aide de la Croix-Rouge suisse, à la suite également d'un incendie. Là aussi il y a sept enfants dont la plus jeune a tout juste deux ans. Leur mère est morte subitement il y a un an. La nuit qui suivit l'incendie, la famille fut logée chez des voisins et put ensuite s'installer dans un nouvel appartement qui n'était que partiellement habité. La vue donne sur la place de l'église, où se trouvait autrefois leur ferme.

M. C. reconnaît avec gratitude combien la Croix-Rouge a agi rapidement. Le 1er mai, la section fribourgeoise communiquait leur cas à Berne, le lendemain déjà la CRS livrait au nouveau domicile le matériel nécessaire: 4 divans, 4 matelas, 4 molletons, 16 draps de lit, 4 couvertures, 4 duvets, 8 taies de duvet, 4 oreillers, 8 taies d'oreiller, 2 tables de cuisine, 6 chaises de cuisine, 2 armoires, 1 commode, ainsi que de la vaisselle, des services de table, des linges de cuisine et des serviettes de bain.

La famille a deux pièces et une grande cuisine à disposition; tout y est parfaitement propre et en ordre. L'aînée des filles, âgée de 18 ans, s'occupe du ménage depuis la mort de sa mère. Le père relève avec fierté qu'elle est une bonne cuisinière. «Mais j'ai fait la

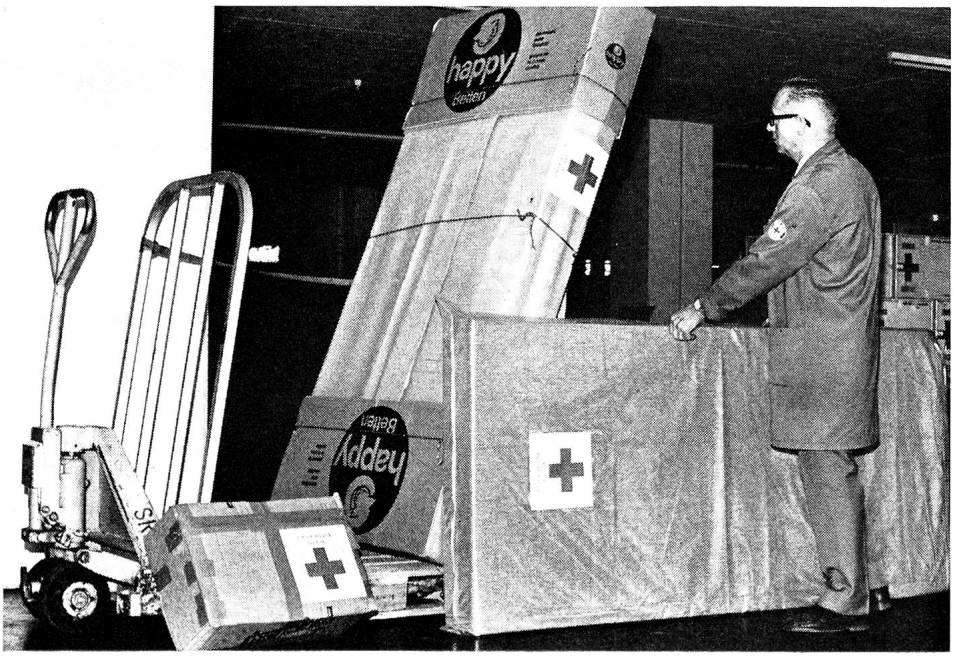

Pour une famille sinistrée de 8 personnes, une aide rapide est une aide doublement appréciée.

La Croix-Rouge suisse donne évidemment aussi souvent des meubles usagés qu'elle reçoit, pour autant qu'ils soient en bon état et pratiques. Elle a cependant à disposition surtout des meubles neufs de type standard, qui sont en partie démontables et ainsi faciles à transporter: des lits normaux, des lits d'enfants et superposés, des divans à deux places (gigognes), des armoires, commodes, tables, chaises. La Centrale du matériel de Wabern dispose également de réserves d'ustensiles de ménage, d'un grand stock de vêtements usagés (lavés chimiquement) et neufs, préalablement triés.

Chaque année, depuis vingt ans, la Croix-Rouge suisse consacre quelque 200 000 francs provenant uniquement de contributions de parrainages à cette œuvre d'entraide nationale lancée au printemps 1954 et qui aujourd'hui comme hier répond à une nécessité absolue, nous venons de le voir.

cuisine pendant une année et demie dans un restaurant!», répond-elle en riant, puis reprenant son sérieux, elle nous affirme qu'elle aurait préféré gagner sa vie et qu'elle est contrainte de rester à la maison à cause de ses petits frères et sœurs; elle dit cela sans amertume et assume très bien ses responsabilités. Le fils, qui va à l'école secondaire, doit également mettre la main à la pâte. Le bétail – heureusement sauvé des flammes – a été distribué chez différents paysans des environs et le jeune homme doit aller s'occuper d'une partie des vaches tous les matins avant d'aller à l'école, ainsi que le soir avant le souper.

A la cuisine, où nous buvons un verre d'eau fraîche, M. C. nous parle du sinistre et des expériences agréables faites avec la population du village et la Croix-Rouge. Il nous dit qu'il n'aurait jamais pensé être dépanné aussi rapidement, et que la Croix-Rouge lui a envoyé de jolies choses solides, «pas de la camelote qui s'abîme vite!».

Juliette se réjouit d'ores et déjà de coucher ce soir dans le nouveau lit à étage joliment laqué de rouge. *Photos CRS*